



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2004-06 du 21 Mars 2004

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu les articles 10 & 13 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de composer le Gouvernement de l'Empire,

Nous, Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

Mme Carole CARDACI est nommée aux fonctions de Chef du Protocole.

L'Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie

Frank-Marc 1er